

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** *XP BOND*
- **Emploi de la substance / de la préparation:** *Adhésif*
- **Producteur/fournisseur :**
DENTSPLY DeTrey GmbH
De-Trey-Str. 1
D-78467 Konstanz
GERMANY
- **Tel.:** +49-7531-583-0
Fax: +49-7531-583-104
- **Service chargé des renseignements :**
 - *Département Analytical Research / Research & Development for technical information*
 - *Département Marketing & Sales for distribution of the safety data sheets*
- **Renseignements en cas d'urgence :** +49-7531-583-0

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

- **Composants dangereux:**

	<i>méthacrylates à l'exclusion de ceux nommément désignés dans cette annexe Xi; R 36/37/38</i>	<i>25-50%</i>
<i>CAS: 75-65-0 EINECS: 200-889-7</i>	<i>2-méthyl-2-propanol Xn, F; R 11-20</i>	<i>10-25%</i>
	<i>acrylates à l'exclusion de ceux nommément désignés dans cette annexe Xi, N; R 36/37/38-51/53</i>	<i>10-25%</i>

- **Indications complémentaires :** *Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.*

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**
*Xi Irritant
F Facilement inflammable*
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 11 Facilement inflammable.
R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **après inhalation :** *Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.*
- **après contact avec la peau :** *Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.*
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

Nom du produit: XP BOND

(suite de la page 1)

· **après ingestion** : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**: CO₂, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** :
Eau.
Jet d'eau à grand débit.
- **Équipement spécial de sécurité** : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles**: Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement** :
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes de nettoyage/récupération** :
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation** : Produit exclusivement réservé à l'usage dentaire.
- **Précautions à prendre pour la manipulation**:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
Respecter les précautions habituelles en travaillant avec des produits chimiques.
- **Préventions des incendies et des explosions**:



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- **Stockage** :
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** :
Ne conserver que dans le fût d'origine
Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun** : non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage** :
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

8 Limitation d'exposition et protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques** :
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** :

75-65-0 2-méthyl-2-propanol

VME 300 mg/m³, 100 ppm

- **Remarques supplémentaires** :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

Nom du produit: XP BOND

(suite de la page 2)

- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection respiratoire :** Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	jaune clair
Odeur :	caractéristique

· Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

Point d'inflammation:	19°C
------------------------------	------

Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
----------------------------	--------------------------------------------

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
-----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Densité :	non déterminée
------------------	----------------

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau :	partiellement miscible
----------------	------------------------

Valeur du pH à 20°C:	2,5
-----------------------------	-----

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue
- **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

Nom du produit: XP BOND

(suite de la page 3)

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
de la peau :
Irrite la peau et les muqueuses.
Le produit non polymérisé peut être irritant sur la peau chez certaine personne.
- **des yeux :** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation :**
Un contact répété ou prolongé avec le produit non polymérisé peut occasionner des sensibilisations aux acrylates / métacrylates.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Irritant
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques :**
- **Remarque :** Nocif pour les poissons.
- **Indications générales :** Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Informations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):**



- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 3 (F1) Liquides inflammables.
- **Indice Kemler :** 33
- **No ONU** 1993
- **Groupe d'emballage :** II
- **Note de danger** 3
- **Désignation du produit :** 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., mélange (pression de vapeur à 50°C 110 kPa, au maximum)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

Nom du produit: XP BOND

(suite de la page 4)

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**



· Classe IMDG :	3
· No ONU :	1993
· Label	3
· Groupe d'emballage :	II
· No EMS :	F-E,S-E
· Polluant marin :	Non
· Désignation technique exacte :	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (2-Methylpropanol-2, mixture)

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**



· Classe ICAO/IATA :	3
· No ID ONU :	1993
· Label	3
· Groupe d'emballage :	II
· Désignation technique exacte :	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (2-Methylpropanol-2, mixture)

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xi Irritant
F Facilement inflammable

· **Phrases R :**

- 11 Facilement inflammable.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S :**

- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

Nom du produit: XP BOND

(suite de la page 5)

La fiche de données de sécurité jointe couvre les dangers et les mesures devant être prises lorsque des quantités importantes de produit sont libérées, par exemple en raison d'accidents pendant le transport ou le stockage.

Pour les quantités de produit typiquement utilisées dans la pratique clinique, l'information nécessaire pour un usage et un stockage sûr du produit est fournie dans la notice au produit.

· Phrases R importantes:11 *Facilement inflammable.*20 *Nocif par inhalation.*36/37/38 *Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.*51/53 *Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.***· Service établissant la fiche technique : Analytical Research**

F